



Distr. générale
6 novembre 2018

Français
Original : anglais



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

**Bureau de la vingt-neuvième Réunion des Parties
au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**
Première réunion
Quito, 4 novembre 2018

**Rapport de la réunion du Bureau de la vingt-neuvième Réunion
des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**

I. Ouverture de la réunion

1. La réunion du Bureau de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone s'est tenue le 4 novembre 2018 au Centre de congrès Quorum de Quito.
2. La réunion a été ouverte à 16 h 15 par le Président du Bureau, M. Yaqoub Almatouq (Koweït).
3. Les membres du Bureau ci-après étaient présents :
Président : M. Yaqoub Almatouq (Koweït) (États d'Asie et du Pacifique)
Vice-Présidentes : Mme Azra Rogovic-Grubic (Bosnie-Herzégovine) (États d'Europe orientale)
Mme Patricia Soares Leite (Brésil) (États d'Amérique latine et des Caraïbes)
Mme Lauren Stowe (États-Unis d'Amérique) (États d'Europe occidentale et autres États)
Rapporteur : M. Samuel Paré (Burkina Faso) (États d'Afrique)
4. La liste complète des participants figure dans l'annexe au présent rapport.

II. Adoption de l'ordre du jour

5. L'ordre du jour provisoire de la réunion, paru sous la cote UNEP/OzL.Pro.29/Bur.1/1, a été adopté comme suit :
 1. Ouverture de la réunion.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Suite donnée aux décisions de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 4. Examen de l'ordre du jour, présentation d'une feuille de route concernant le déroulement de la réunion et passage en revue des documents de travail établis pour la trentième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 5. Questions diverses.

6. Adoption du rapport.
7. Clôture de la réunion.

III. Suite donnée aux décisions de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

6. Présentant ce point, le représentant du Secrétariat de l’ozone a signalé une note du Secrétariat sur la suite donnée aux décisions de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal et sur l’examen de l’ordre du jour, la présentation d’une feuille de route concernant le déroulement de la réunion et le passage en revue des documents de travail établis pour la trentième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.29/Bur.1/2). Il a mis en lumière les aspects essentiels des activités entreprises pour donner suite aux 25 décisions adoptées par la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, comme indiqué dans l’annexe de la note. Il a salué les efforts déployés pour mettre en œuvre les décisions, notant en particulier l’augmentation du nombre de Parties à l’Amendement de Kigali au Protocole de Montréal après l’adoption de la décision XXIX/3, qui engageait vivement les Parties à envisager la ratification de l’Amendement. Aucun des quatre amendements antérieurs au Protocole n’avait recueilli le nombre minimum de Parties leur permettant d’entrer en vigueur à la date prévue dans ceux-ci. Seul l’Amendement de Kigali était parvenu à réunir un nombre suffisant de Parties avant sa date d’entrée en vigueur, fixée au 1^{er} janvier 2019. Le représentant du Secrétariat a conclu en soulignant que la mise en œuvre et le respect des décisions adoptées par les Parties constituaient l’une des forces du Protocole de Montréal.

7. Le Bureau a pris note des informations présentées.

IV. Examen de l’ordre du jour, présentation d’une feuille de route concernant le déroulement de la réunion et passage en revue des documents de travail établis pour la trentième Réunion des Parties au Protocole de Montréal

8. Souhaitant la bienvenue aux participants, Mme Tina Birmpili, Secrétaire exécutive du Secrétariat de l’ozone, a déclaré que la semaine de la trentième Réunion des Parties à venir serait éprouvante, au vu d’un ordre du jour très chargé et de la participation de représentants de plus de 150 Parties. Elle a attiré l’attention des participants sur la liste des documents établis en vue de la trentième Réunion des Parties (UNEP/OzL.Pro.30/INF/8), notant que les documents étaient de trois types : documents de travail, documents d’information et documents de référence. Parmi ceux relevant de la troisième catégorie, Mme Birmpili a souligné en particulier le résumé analytique du rapport quadriennal du Groupe de l’évaluation scientifique, qui présentait les principales conclusions de l’*Évaluation scientifique de l’appauvrissement de la couche d’ozone pour 2018*. Elle a également insisté sur l’importance des documents d’information sur les activités relatives aux requêtes des Parties, notamment celles concernant le tableau récapitulatif des normes de sûreté pour les systèmes et appareils de réfrigération, climatisation et pompage de chaleur (UNEP/OzL.Pro.30/INF/3) et les codes attribués dans le Système harmonisé aux substances fluorées les plus couramment commercialisées en remplacement des hydrochlorofluorocarbones et des chlorofluorocarbones (UNEP/OzL.Pro.30/INF/7). Mme Birmpili a également mentionné les questions pour lesquelles une démarche commune des entités des Nations Unies, y compris le Groupe de la gestion de l’environnement et le pacte mondial pour l’environnement, était indispensable.

9. S’agissant de l’organisation globale de la réunion, Mme Birmpili a présenté une vue d’ensemble et un résumé de l’ordre du jour et de l’organisation des travaux de la réunion, qui comprendrait un segment préparatoire devant se tenir du 5 au 7 novembre 2018 et un débat de haut niveau devant se tenir du 8 au 9 novembre 2018. Il était prévu que les réunions des groupes de contact et les débats informels se tiendraient tard dans l’après-midi du mardi et le mercredi, à l’issue de l’examen de l’ensemble des points de l’ordre du jour durant le segment préparatoire. Pour conclure, Mme Birmpili a invité les membres du Bureau à examiner la meilleure façon dont chacun pouvait contribuer à l’efficacité de la réunion au cours de la semaine à venir, y compris en recherchant un consensus sur les questions clés, telles que l’augmentation inattendue des émissions de trichlorofluorométhane (CFC-11).

10. Répondant à une question concernant la traduction des documents dans différentes langues, la Secrétaire exécutive a déclaré que les documents d’information et de référence n’étaient généralement produits qu’en anglais, mais que le Secrétariat examinerait les demandes de traduction des notes d’information dans d’autres langues. S’agissant du document d’information relatif aux codes attribués

dans le Système harmonisé, qui était disponible en anglais et en français, le représentant du Secrétariat a indiqué que l'Organisation mondiale des douanes avait communiqué les informations dans ces deux langues et que ce format avait été conservé. Les codes seraient traduits dans les six langues officielles de l'ONU à l'issue de leur adoption formelle.

11. Répondant à une question sur la possibilité que le Groupe de l'évaluation scientifique fasse un exposé en séance plénière sur l'augmentation récente des émissions de CFC-11, la Secrétaire exécutive a déclaré que les membres du Groupe de l'évaluation scientifique et du Groupe de l'évaluation technique et économique étaient prêts à répondre aux questions des Parties et à faire rapidement le point sur la situation actuelle des émissions de CFC-11 et sur d'autres questions d'importance. Elle a ajouté que la manifestation parallèle prévue sur les émissions de CFC-11 demeurerait le meilleur moyen pour les Parties intéressées d'obtenir des informations plus approfondies.

12. Le Bureau a pris note des informations présentées.

V. Questions diverses

13. Aucune autre question n'a été examinée.

VI. Adoption du rapport

14. Le Bureau a convenu de charger le Secrétariat d'établir un projet de rapport à distribuer aux membres du Bureau pour observations. La version finale du rapport serait alors présentée au membres du Bureau en vue de leur approbation.

VII. Clôture de la réunion

15. Le Président a prononcé la clôture de la réunion le dimanche 4 novembre 2018 à 16 h 40.

Annexe

Liste des participants*

Bureau de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, Quito, dimanche 4 novembre 2018

Président

M. Yaqoub Almatouq
Chef, Section de l’ozone
Département du suivi et du contrôle quantitatif atmosphérique
Office public de l’environnement
Safat 13104
Koweït
Tél. : +965 99 797 006
Portable : +965 99 797 006
Adresse électronique : almatouq1@hotmail.com

Vice-Présidentes

Mme Azra Rogovic-Grubic
Responsable, Service national de l’ozone, Correspondante nationale pour la Convention de Vienne et
le Protocole de Montréal
Département de protection de l’environnement
Ministère des relations économiques et du commerce extérieurs
Musala Street 9
Sarajevo 71000
Bosnie-Herzégovine
Tél. : +387 33 953 531
Portable : +387 61 323 226
Adresse électronique : azra.rogovic-grubic@mvteo.gov.ba

Mme Patricia Soares Leite
Première Secrétaire
Division du climat et de l’ozone – DCLIMA
Ministère des affaires étrangères
Brasilia DF 70170-900
Brésil
Tél. : +55 61 2030 9289
Adresse électronique : patricia.leite@itamaraty.gov.br

Mme Lauren Stowe
Spécialiste des affaires étrangères
Département d’État des États-Unis d’Amérique
Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales
2201 C. St. NW
Washington, DC
U.S.A.
Tél. : +1 202 647 4833
Portable : +1 202 531 7934
Adresse électronique : stowelc@state.gov

* La liste des participants n’a pas été revue par les services d’édition.

Rapporteur

M. Samuel Paré
Point focal de la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal, NOU
Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique
03 BR 7044 Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tél. : +226 2530 6861
Portable : +226 7040 8417
Adresse électronique : samuel.pare@gmail.com; psam5@yahoo.fr

Secrétariat du Fonds multilatéral

M. Eduardo Ganem
Administrateur principal
Secrétariat du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
1000 De La Gauchetière West
Suite 4100
Montréal, Québec H3B 4W5
Canada Tél. : +1 514 282 7860
Adresse électronique : eganem@unmfs.org

Secrétariat de l'ozone

Mme Tina Birmpili
Secrétaire exécutive
Secrétariat de l'ozone
Programme des Nations Unies pour l'environnement
P.O. Box 30552-00100
Nairobi (Kenya)
Tél. : +254 20 762 3885
Adresse électronique : Tina.Birmpili@un.org

M. Gilbert Bankobeza
Chef, Groupe des affaires juridiques et du respect
Secrétariat de l'ozone
Programme des Nations Unies pour l'environnement
P.O. Box 30552-00100
Nairobi (Kenya)
Tél. : +254 20 762 3854
Adresse électronique : Gilbert.Bankobeza@un.org
